

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 107 // // // OCTOBRE 2022 // // //

MAG

TARN-ET-GARONNE



COLLÈGES

RENTRÉE RÉUSSIE !

DOSSIER > P. 4



tarnetgaronne.fr

SOMMAIRE

CULTURE

Une nouvelle saison riche pour l'espace des Augustins P. 10

AGRICULTURE

Retour sur la 12^{ème} édition de « Bienvenue à la campagne » P. 11

RENCONTRE

Guy Lecamus, cuisinier P. 12

SÉCHERESSE

Un été historique P. 14

VOIRIE

En route vers la transition énergétique P. 20

ENVIRONNEMENT

Nouvelles modalités d'accès aux déchèteries P. 21

SPORTS

Henri Daillière, un champion au service de la collectivité P. 22

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Palmarès 2022 P. 24

EXPRESSIONS

P. 26

DOSSIER



P 4 à 9

Rentrée des collèves

Des actions offensives pour une rentrée réussie



P 16 à 19

Assistant familial

Aider un enfant à grandir



P 23

Rakhim Magamadov

Le sacre d'un champion

Octobre 2022 - Numéro 107
Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne
Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05 63 91 82 00
ISSN : 2739-5553 (en ligne)
ISSN : 2739-3445 (imprimé)

Directeur de publication : Michel Weill
Rédaction : direction de la communication en collaboration avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page : direction de la communication
Photos : B. Frezouls / M-C. Gayral / S. Mignot
direction de la communication / iStock
Shutterstock (sauf mention)
Impression : SIB Imprimerie

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par l'Association des donneurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace - 20, avenue Jean Jaurès
BP 162 - 82000 Montauban - Tel. : 05 63 63 89 42



ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



@departement.tarnetgaronne



@tarnetgaronne82



@tarnetgaronne_dpt



Département de Tarn-et-Garonne



Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Une rentrée studieuse et ambitieuse



Nous sommes tous embarqués dans une rentrée incertaine. Guerre en Ukraine, inflation galopante, crises climatique et énergétique.

N'en jetez plus ! Il y a deux façons d'appréhender ces sources d'inquiétude : se lamenter et baisser la tête en espérant que les nuages s'estompent, ou bien prendre le taureau, même dangereux, par les cornes.

C'est ce que nous avons décidé de faire à l'occasion de cette rentrée.

Compétence essentielle de notre collectivité, l'entretien de nos 18 collèges constitue la priorité du mandat pour la majorité que j'ai l'honneur de conduire ; vous le constaterez dans ce numéro avec notre dossier spécial.

Nous avons engagé un ambitieux plan pluriannuel d'investissement d'un montant de 40 millions d'euros sur la durée du mandat dont les premiers effets sont déjà perceptibles dans nos établissements. Nous le devons à nos enfants mais aussi aux agents de la collectivité et aux équipes pédagogiques qui œuvrent au quotidien dans nos collèges.

Cet été a été marqué par une intense canicule et une sécheresse historique. Nous avons tous souffert mais les agriculteurs ont payé un lourd tribut à cette situation. Là aussi, les incantations ne suffisent plus. La question des usages de l'eau, notamment agricoles, a pris un relief très particulier et j'ai pris mes responsabilités en débloquent des situations. Je continuerai à le faire mais chacun devra sortir de sa zone de confort pour trouver enfin des solutions durables et garder, sur nos territoires, l'eau qu'on voit passer les hivers.

Une note d'optimisme pour conclure. Je me réjouis du retour des rassemblements conviviaux durant l'été. Nous avons pu nous retrouver autour des festivals, concerts et autres fêtes de villages.

Le retour de la « vraie » vie que nous aimons tant dans le Tarn-et-Garonne !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Weill'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Michel WEILL

Président du Conseil départemental



RENTRÉE DES COLLÈGES

DES ACTIONS OFFENSIVES POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Ce sont près de 13 800 collégiens qui ont rejoint les rangs pour cette rentrée scolaire 2022-2023 en Tarn-et-Garonne, dans les 18 collèges publics et les 7 collèges privés.

Dès la veille de la rentrée scolaire, Michel Weill, accompagné de Dominique Sardeing, vice-présidente et de Bernard Pécou, conseiller départemental, président de la commission « éducation, enseignement supérieur, sport » a tenu une conférence de presse au collège Ingres à Montauban, pour présenter les actions ambitieuses du Département en matière d'éducation rappelant que « *l'éducation, l'accès aux savoirs, au sport et à la culture des jeunes tarn-et-garonnais constituent la priorité absolue de la majorité départementale. C'est une mission essentielle de notre collectivité dont nous nous acquittons avec enthousiasme* ».

Le Département agit fortement pour garantir l'égalité des conditions d'accueil des collégiens

Les collèges sont au cœur des missions du Département. Il assure à ce titre : la construction, la reconstruction, les grosses réparations des bâtiments, leur équipement et fonctionnement, la restauration collective ainsi que l'acquisition et la maintenance des infrastructures (avec notamment quelques 200 agents techniques et de restauration qui exercent au sein des 18 collèges publics), la fourniture des matériels informatiques et des logiciels nécessaires à l'enseignement (avec **3 654 appareils livrés** et déployés en fonction des besoins pédagogiques identifiés par les équipes enseignantes).

Des travaux d'investissement généreux sur le patrimoine des collèges

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) sans précédant d'un montant total de 24 millions d'euros sur 6 ans a été approuvé par l'assemblée départementale le 23 juin dernier.

Chaque année, le Département consacrera 4 millions d'euros aux collèges dont 2 millions d'euros pour l'entretien et 2 millions d'euros pour le PPI.

Pour cette rentrée, une cinquantaine d'opérations, à divers niveaux, ont été réalisées dans la totalité de nos 18 collèges pour 3,4 millions d'euros, pour rattraper le retard pris par la précédente majorité.

Des compétences facultatives

- transports scolaires pour les enfants en situation de handicap,
- actions partenariales sur les projets d'établissement (prise en charge des frais de déplacement des élèves),
- fourniture de **125 capteurs** (appareils de mesure de concentration de l'air, en CO₂ dans le cadre de la lutte contre la Covid),
- **apprentissage de la natation** à travers l'action « **savoir nager** »,
- **formation** des élèves à la **prévention et aux secours civiques**,
- amélioration de la **qualité des repas** en développant l'approvisionnement de proximité (1,2 million de repas sont servis chaque année).

Michel Weill a également insisté sur les tarifs des repas de cantine pour lesquels il veille à ne pas creuser encore plus les difficultés de pouvoir d'achat des familles avec un système de compensation.

Durant les deux premiers jours de la rentrée, le président a rencontré les responsables d'établissement, les agents départementaux en poste dans les collèges, les représentants des parents d'élèves, des élèves et ainsi visité les collèges publics Antonin Perbosc à Lafrançaise, Pays de Serres à Lauzerte, Vercingétorix à Montech, Jean Jaurès à Montauban, François Mitterrand à Moissac et le collège privé Saint-Joseph à Beaumont-de-Lomagne.

Le Département peut également aider les collèges privés sous contrat d'association avec l'État à faire face à leurs dépenses d'investissement pour les travaux de sécurité dans la limite de 10 % du montant des dépenses annuelles de fonctionnement. À ce titre, une subvention de 25 660,39 € a été attribuée en 2022 au collège Saint-Joseph.

Souhaitons à nos jeunes collégiens une rentrée sous les meilleurs auspices !

Retrouvez la vidéo de présentation sur notre chaîne YouTube :



Collège Ingres à Montauban



Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise



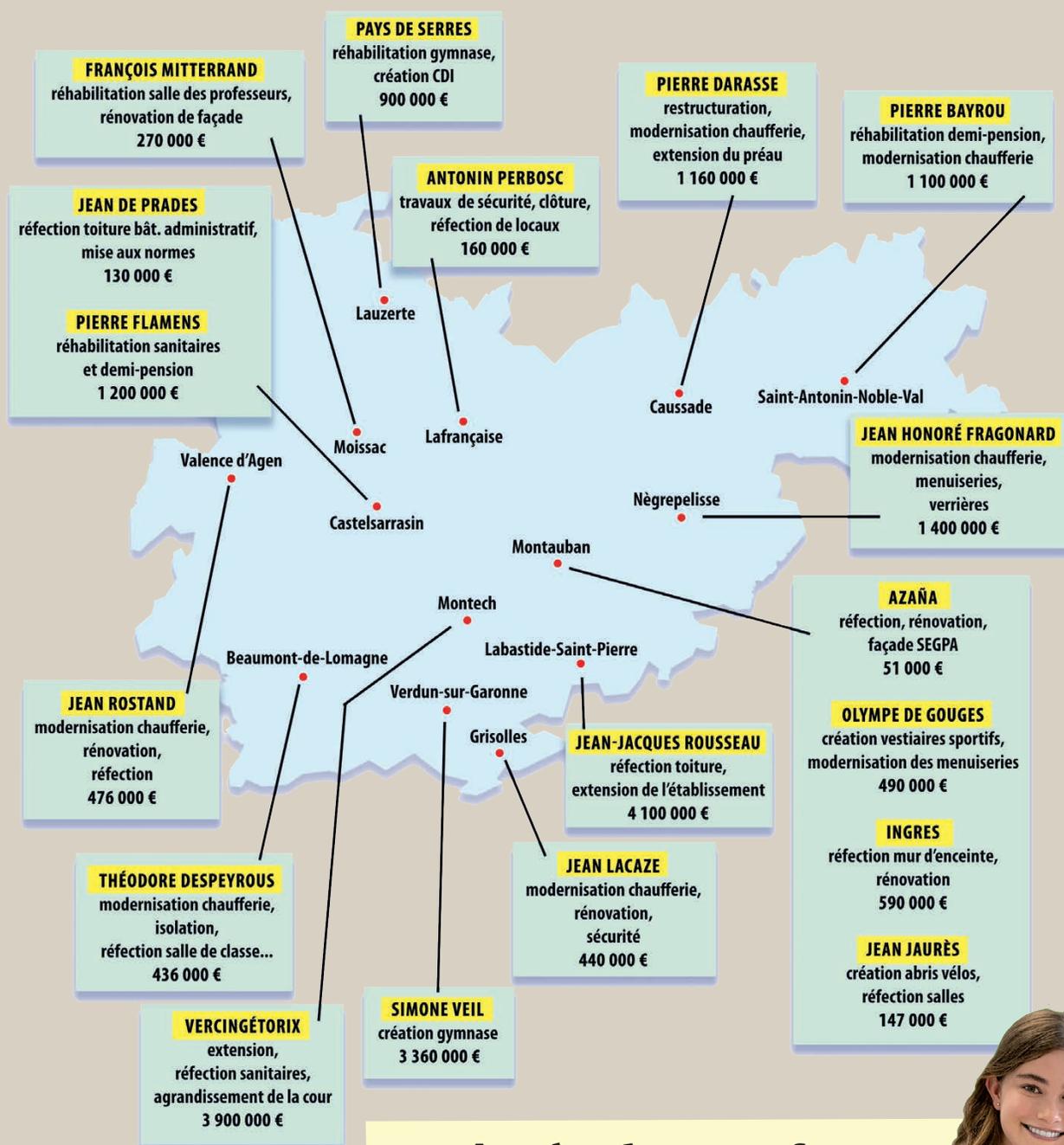
Collège Vercingétorix à Montech



Collège Pays de Serres à Lauzerte

LES 18 COLLÈGES PUBLICS DU TARN-ET-GARONNE

Zoom sur les opérations phares actées à ce jour pour la période 2022/2028



La réussite de vos enfants
est **notre priorité**



CANTINES SCOLAIRES MAINTIEN DU PRIX ET DE LA QUALITÉ DES REPAS

Depuis la loi du 13 août 2004, les départements assument la compétence en matière de restauration scolaire des collèges, notamment sur la tarification.

Sur fond de crise économique, le Département veille à rester attentif au pouvoir d'achat des Tarn-et-Garonnais. Pour 2023, compte tenu du contexte général de hausse des prix pesant sur le budget des ménages et afin de ne pas impacter davantage le pouvoir d'achat des familles, le Conseil départemental a décidé de maintenir la tarification en vigueur, à savoir :

- Tarif du ticket repas : 3,40 €
- Tarif du ticket occasionnel : 3,80 €

La priorité reste à la poursuite des efforts mis en œuvre avec la politique « **Bien manger en Tarn-et-Garonne** » visant à améliorer la qualité des menus servis aux élèves, notamment par l'utilisation de 20 % de produits locaux et sous label qualité.



RÉUSSITE ET ÉPANOUISSEMENT LA BONNE CONJUGAISON

Les élèves qui pratiquent une activité sportive culturelle ou artistique s'inscrivent davantage dans la réussite scolaire.

Lors d'une visite au collège Olympe de Gouges en présence du recteur d'académie, Mostafa Fourar, les élèves de la CHAM (Classe horaires aménagés musique) ont présenté leur formation et partagé un moment musical très apprécié.

Le projet de cette classe a pour objectif l'ouverture culturelle des élèves à travers la découverte de l'instrument, l'inclusion dans un orchestre scolaire et la participation à des spectacles artistiques.

Le Département est un partenaire indispensable dans ce dispositif. Il a d'ailleurs attribué 4 000 € d'aide pour ce projet.



4 QUESTIONS À DOMINIQUE SARDEING

Mag : Dominique Sardeing, vous êtes vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Vous avez accompagné le président lors de la tournée des collèges. Quel est votre bilan de rentrée ?

Dominique Sardeing : L'accueil dans les établissements a été excellent. Le président et sa majorité tiennent leurs engagements, notamment celui de faire de l'Éducation la priorité du mandat. Tous les établissements avaient été visités en amont par moi-même et les services afin de faire le point, notamment sur le retard des travaux. Pendant l'été, beaucoup a été fait et cela s'est senti lors de cette visite.

Mag : Quelles seront les grandes orientations pour cette mandature ?

D.S. : Une remise à niveau pour l'ensemble des établissements, de leurs besoins en matière de « bâtiments ». Cela implique des travaux annuels de rénovation indispensables en passant par des réflexions plus importantes (chauffage, menuiseries, cuisines...) ; ce sont 4 millions d'euros par an qui y seront consacrés. Bien sûr, les politiques volontaristes en faveur de nos collégiens sont maintenues voire amplifiées (dotations informatiques, actions partenariales, culturelles et sportives, formations premiers secours, aides pour les voyages scolaires...).

Mag : Nous traversons une crise financière qui peut fragiliser les foyers, quelles mesures avez-vous prises pour préserver le pouvoir d'achat des familles ?

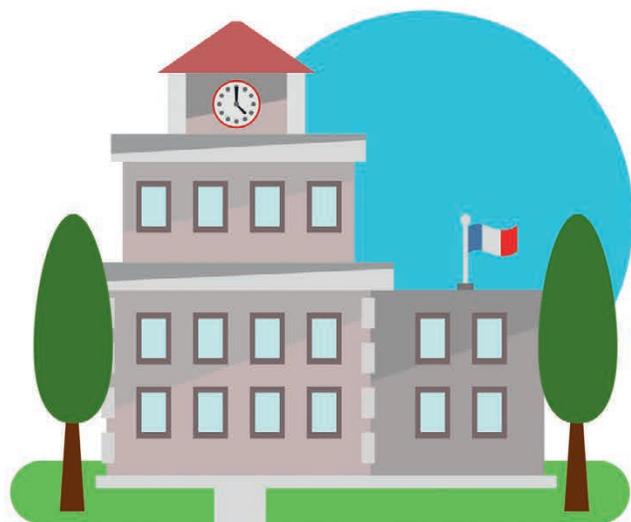
D.S. : La majorité départementale, consciente de cet état de fait a décidé de bloquer les tarifs des repas cantine. En parallèle, une dotation complémentaire sera mise à disposition des établissements pour pallier les augmentations des produits alimentaires (nos élèves auront toujours du « Bien manger » dans leurs assiettes) ainsi que les fluides.

Le Conseil départemental prend en charge toutes ces augmentations.

Mag : Il semble qu'en matière d'accessibilité certains collèges soient encore mal équipés, quelles actions allez-vous mener pour pallier cette difficulté ?

D.S. : Nous avons beaucoup de retard sur l'accessibilité de nos collèges (mais plus largement des bâtiments départementaux). La mise aux normes et l'accessibilité ont été oubliées... Nous lançons donc immédiatement un rattrapage qui prendra plusieurs années, notamment par l'installation d'ascenseurs dans tous nos collèges. Nous devons également rendre les sanitaires accessibles. Pour cette rentrée, nous avons d'ailleurs en urgence fait le nécessaire dans deux établissements pour accueillir 2 collégiens en situation de handicap. Nous sommes à l'écoute pour être réactifs et travaillons à préparer l'avenir.

Les collèges au cœur du Département



18 COLLÈGES
PUBLICS



7 COLLÈGES
PRIVÉS

13725 Collégiens à
la rentrée 2022

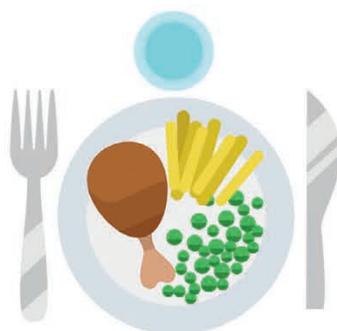


11252 Élèves
secteur public

2473 Élèves
secteur privé



135 Collégiens
bénéficient
de transport adapté



7921

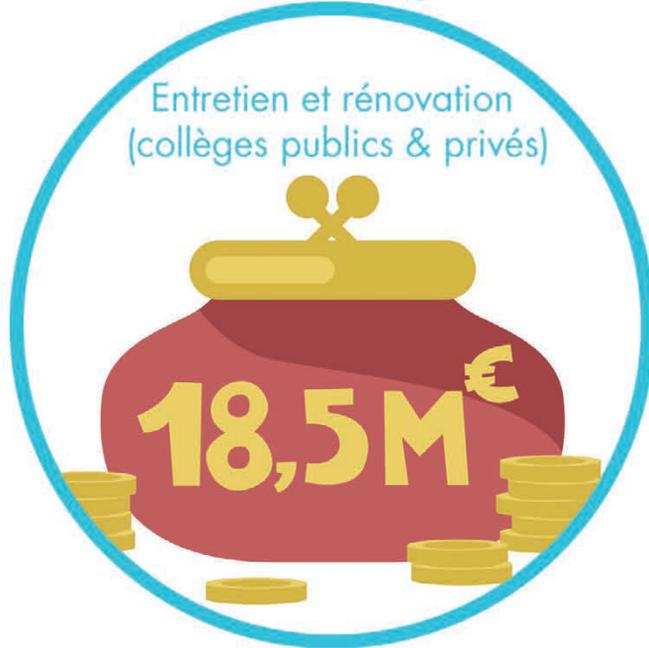
Élèves demi-pensionnaires

687 021

Repas servis / an

BUDGETS

Entretien et rénovation
(collèges publics & privés)



Savoir nager



jusqu'à :

3353

Élèves de 6^{ème}
(collèges publics & privés)

Classes de découverte



21

Séjours pour :

1173

Collégiens
(collèges publics & privés)

Employés



203

Agents
départementaux
des collèges



PC fixes pédagogiques
(collèges publics)



tablettes
(collèges privés & publics)



ordinateurs portables
(collèges privés & publics)

espace des AUGUSTINS



Ablaye Cissoko et Cyrille Brotto / © Cedrick Nöt



J'ai trop d'amis / © Christophe Raynaud de Lage



La Métamorphose des Cigognes / © Alejandro Guerrero

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne est heureux de vous accueillir à l'espace des Augustins à Montauban pour une saison culturelle riche en surprises !

De la musique, des expos, de la danse, du théâtre... un concentré de culture et de découvertes pour tous les publics :

Musique du Monde avec « Ablaye Cissoko et Cyrille Brotto » ou la rencontre fusionnelle de la Kora et d'un accordéon, théâtre avec « j'ai trop d'amis », petit manuel de résistance pour l'entrée en sixième, « La métamorphose des cigognes », un seul-en-scène intime multi-récompensé, grave, hilarant, mais jamais scabreux ! Du Flamenco avec Mathilde Anton, du Fado avec Carla Pires et sa puissance poétique, « Lettres à Ginette » de Joë Bousquet : Anne Alvaro, récompensée par deux Césars et un Molière, lit des extraits du célèbre ouvrage, accompagnée à la guitare par Pedro Soler, immense artiste Flamenco.

Une fois par mois, les rendez-vous "Cinédoc" du mardi, avec entrée libre.

Trois expositions jalonneront la saison :

- « **Emilie Prouchet Dalla-Costa** », et ses sculptures à échelle humaine ou monumentale,
- « **Xavier Krebs** », en l'honneur du 100^{ème} anniversaire de sa naissance, artiste exposé à l'Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, Centre des monuments nationaux,
- « **Festival de la sculpture de l'espace Bourdelle** », sculpture au mois de juin.

Renseignements et réservation :

www.espacedesaugustins.fr

Espace des Augustins
27 rue des Augustins
82000 Montauban
05 63 93 90 86



© Xavier Krebs/ADGAP



BIENVENUE À LA CAMPAGNE

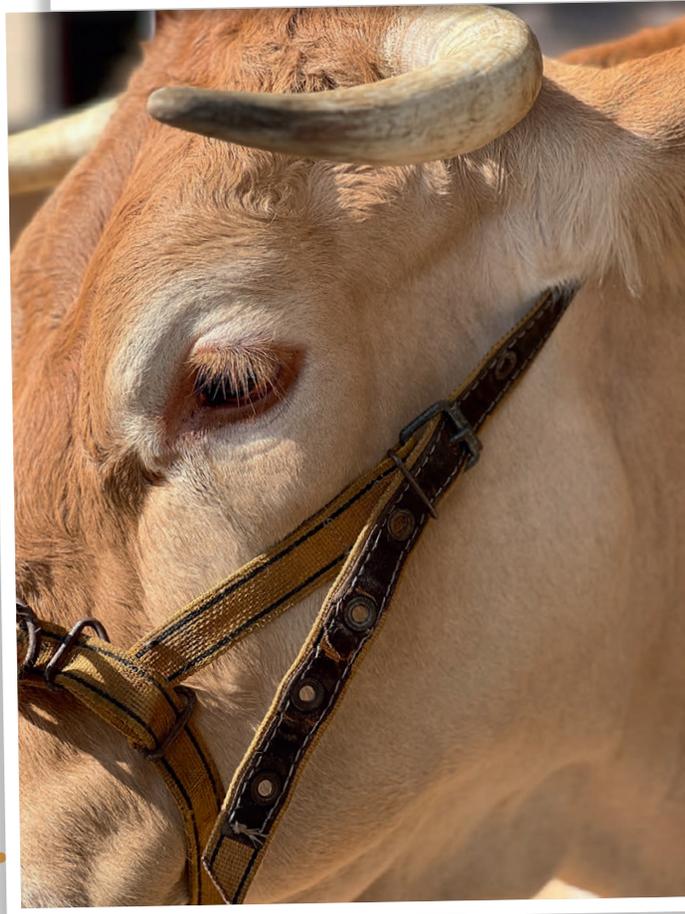
LE BONHEUR EST DANS LES CHAMPS

Véritable vitrine de l'agriculture tarn-et-garonnaise, la 12^{ème} édition de « Bienvenue à la Campagne » organisée par la Chambre d'agriculture les 24 et 25 septembre derniers, en partenariat avec le Conseil départemental, a de nouveau séduit son public après deux ans d'absence.

C'est une manifestation qui fédère l'ensemble du monde agricole en mettant en valeur la richesse exceptionnelle du territoire et le talent des producteurs et des agriculteurs.

À la ferme Bexianis de Montbeton, le grand public a découvert et redécouvert l'agriculture sous toutes ses formes. Les visiteurs ont ainsi pu apprécier l'ensemble des expositions et animations au travers des présentations des diverses filières du secteur (ovins, bovins, équins, avicoles, céréaliers, fruitiers...) et se restaurer grâce à un marché de producteurs ainsi qu'un marché gourmand.

Les nombreuses activités ont aussi attiré un public familial : labyrinthe de paille, échelle des pompiers, promenade en calèche, rodéo mécanique... sans oublier la dégustation gratuite de jus au fameux « bar à fruits », sur le stand du Conseil départemental.





RECETTE

PAUPIETTES DE SAUMON

- 600 g de filet de merlan
- 1 kg de filet de saumon
- 3 blancs d'œuf
- 15 cl de crème
- 100 g de pesto
- Sel, poivre

→ Escaloper votre saumon en tranches fines de 100 g environ.

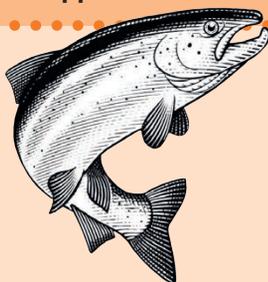
→ Mixer le filet de merlan avec les blancs d'œuf, la crème, le pesto, le sel et le poivre.

→ Mettre la farce de merlan sur l'escalope de saumon et rouler celle-ci pour lui donner la forme d'une paupiette.

→ Cuire à la vapeur pendant 8 minutes.

Peut se déguster avec n'importe quelle sauce.

Bon appétit !



Guy Lecamus est cuisinier au collège Jean-Rostand à Valence d'Agen. Il occupe les cuisines de cet établissement depuis 3 ans et sert 700 couverts par jour en moyenne aux côtés de 3 agents et un second de cuisine (3 agents confectionnent les entrées et 2 les plats chauds).

Diplômé d'un CAP de cuisinier, il a d'abord travaillé dans des restaurants étoilés sur Paris pendant 20 ans, puis des restaurants gastronomiques en Occitanie. Après avoir réussi son concours, il est entré à l'Éducation nationale ; depuis 2007 il a rejoint l'effectif du Conseil départemental.

« Je cuisine à l'intuition, je ne pèse rien, je ne mesure rien ! ». Pour autant, les stocks sont très bien gérés. Très attentif au « Bien manger » et à la politique de non gaspillage prônée par le Département, il sera d'ailleurs prochainement équipé du logiciel « Easilys » qui facilite cette gestion.

Guy compose seul ses menus et propose tous les jours un salad-bar et 3 plats chauds. Tous les mardis et vendredis, il propose un poisson et tous les jeudis une pâtisserie « fait-maison ».

Prochainement, ses cuisines seront équipées d'un cooking « c'est un appareil de cuisson lente, ce qui nous permettra de cuisiner la veille. Les aliments conservent mieux leurs saveurs. Pour nous c'est aussi un plus pour l'organisation et la gestion des repas ».

Sensible également à la politique de consommation locale, il cuisine des produits de proximité : « nos poulets viennent de Brassac et le veau de Bourret ».

Son service et ses plats sont exposés en toute transparence : « j'ai eu l'idée de la création d'un blog cuisine : les parents disposent d'un code ENT pour y accéder et peuvent ainsi voir ce que mangent leurs enfants et de retrouver les recettes détaillées ».



EN L'HONNEUR DES SPORTIFS DU TARN-ET-GARONNE

DES SPORTS

DES RETROUVAILLES CONVIVIALES

Ils ne s'étaient par réunis depuis deux ans en raison du contexte sanitaire. Près de 1 200 sportifs (athlètes, bénévoles, arbitres, dirigeants d'associations...) sont venus recevoir officiellement leurs prix lors de la traditionnelle Fête des Sports, organisée au château Montauriol par le Conseil départemental.

Soucieux d'offrir à chacun la possibilité de faire du sport sur l'ensemble du territoire et à tous les niveaux de pratique, le Conseil départemental a attribué 1 376 658 € de subventions, pour l'exercice 2022. Il figure ainsi parmi les premiers financeurs des comités sportifs départementaux, tant pour leur

fonctionnement que pour les manifestations qu'ils organisent.

Cette soirée, consacrée au mouvement sportif tarn-et-garonnais, vient féliciter et reconnaître les résultats sportifs et encourager les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter à leurs clubs et équipes.

Le Trophée 2022, qui récompense le plus beau palmarès sportif, a été remis au Club des Lutteurs Montalbanais, notamment grâce aux performances de Julie Sabatié, qui participera aux prochains Jeux Olympiques en 2024.

Michel Weill souhaite accompagner et préserver ce dynamisme sportif : « *Il me semble essentiel, dans le contexte de crise que nous vivons, que le Département honore et soutienne le mouvement sportif* ».

OUVERTURE D'UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Depuis le 12 septembre, la nouvelle structure « À petits pas » a ouvert ses portes au 5 rue de la briquetterie à Villebourbon. Ce lieu accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'au minimum un adulte.

Le concept de l'ancienne joujouthèque (qui avait fermé en raison du covid), fait aujourd'hui l'objet d'un partenariat entre la CAF, l'ASEI et le Conseil départemental (qui met à disposition les locaux et s'occupe de l'entretien).

Ce lieu permet d'accueillir de manière libre et gratuite les familles qui ont le souhait de rencontrer d'autres parents, de participer à des activités, de rencontrer et d'être accueillis par des professionnels de la petite enfance (éducatrices de jeunes enfants, psychologues, puéricultrices, psychomotriciennes...). Des activités de lecture, jeux et musique sont proposées en vue du développement de l'éveil de l'enfant ainsi que les capacités à la communication

entre enfants et parents, et entre parents. L'espace sera ouvert tous les lundis, mardis et jeudis matins de 9 heures à 12 heures.

Fermeture : la dernière semaine de juillet et les 3 premières d'août, ainsi que la deuxième semaine de toutes les vacances scolaires.



SÉCHERESSE

Le Tarn-et-Garonne vient de passer un été parmi les plus secs de son histoire

agricole « Bienvenue à la Campagne », à Montbeton, le président du Conseil départemental Michel Weill n'a pas manqué l'occasion de rappeler la position de sa collectivité : « *Nous ne sommes pas restés les bras ballants pour garantir les usages principaux cet été. J'ai pesé de tout mon poids pour les soutiens d'étiage. Au 10 août 2022, tous les grands axes étaient en restriction (situation inédite), et la majorité des petits bassins sont sous le débit de crise. Il n'y a en revanche pas de rupture d'alimentation en eau potable. J'ai décidé d'engager 500 000 euros. Les restrictions de prélèvements pour l'irrigation ont été retardées le plus possible par une mobilisation intense et précoce des ressources en eau, notamment depuis le complexe hydroélectrique du Lévézou.*

Le 20 juillet, suite à la tenue du comité de suivi opérationnel de l'étiage, j'ai pris la décision d'opérer l'ouverture du système Lévézou, dont le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne est maître d'ouvrage, à hauteur de 1,3 m³ / seconde au moins jusqu'au 30 juillet. Cette décision importante a permis de réalimenter en eau l'Aveyron dans l'intérêt du monde agricole et de l'ensemble des habitants de notre territoire.

Dans ce domaine, nous sommes prêts à tout mais nous ne pouvons pas grand-chose tout seuls. Il faut que l'État nous permette enfin de faire des curages et facilite enfin les retenues que la profession attend et est même prêt à financer ! ».

Ce dossier capital constitue un enjeu fondamental pour les décennies à venir pour notre département.

L'été 2022 a ainsi été marqué par une sécheresse importante aggravée par des températures caniculaires. Le déficit de pluviométrie a atteint près de 60 % sur le Tarn-et-Garonne depuis le début de l'année.

Les lâchures ont commencé très tôt en saison sur l'ensemble des cours d'eau réalimentés qui traversent le Tarn-et-Garonne.

Début septembre, l'état des réserves de réalimentation sur l'ensemble des cours d'eau réalimentés du département était très préoccupant.

Malgré les déstockages, les cultures ont souffert du manque d'eau et des fortes chaleurs : calibres réduits et brûlés sur fruits, rendements en forte baisse en grandes cultures, manque de fourrage en élevage...

L'action du Conseil départemental

L'irrigation se pratique depuis :

- les cours d'eau réalimentés ou non, les nappes alluviales (en moyenne 60 millions de m³ prélevés, principalement à l'étiage),

- les retenues collinaires (environ 6 000 en Tarn-et-Garonne, dont la moitié inférieure à 1 000 m²).

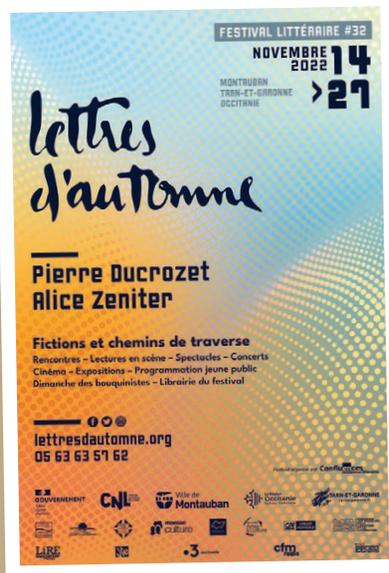
En matière d'eau potable, en Tarn-et-Garonne 80 % des prélèvements d'eau brute se font en rivière (Garonne-Tarn-Aveyron-Gimone) et seulement 20 % en eaux souterraines (zone Karstique à l'Est du Département) et lacs. Les prélèvements, étalés sur l'année représentent 21 millions de m³.

En Tarn-et-Garonne les cours d'eau réalimentés sont : la Garonne (+ le canal réalimenté par la Garonne), le Tarn, l'Aveyron, le Tescou aval, le Cande aval et la Lère aval, la Gimone, l'Arrats. Sur les autres cours d'eau il n'est pas possible de faire des lâchures.

Notre département est propriétaire des barrages du Gouyre, du Tordre, du Théronnel, du Saint-Géraud (en copropriété avec le CD 81), du plan d'eau des Falquettes. Par ailleurs, il finance les déstockages à partir d'ouvrages dont il n'est pas propriétaire et participe aussi aux prises de décisions sur les lâchures.

À l'occasion de ses nombreux déplacements sur le terrain, cet été, notamment sur les comices agricoles ou encore lors de la manifestation





FESTIVAL LITTÉRAIRE

LETTRES D'AUTOMNE

32^{ème} édition du 14 au 27 novembre 2022

espace des
AUGUSTINS

Quelques temps forts

Samedi 19 novembre

14h « Pierre Ducrozet Variations d'un écrivain » - Documentaire de Jean René

15h « Vivance » rencontre littéraire avec David Lopez, auteur

16h30 « Delta » rencontre littéraire avec Fanny Taillandier, autrice

Mais aussi

Toute une programmation originale réservée aux élèves du département : rencontre et lecture signée avec l'auteur de littérature de jeunesse Gilles Abier, spectacle « Le Voyage d'Ulysse » avec la Compagnie Le Théâtrophone et spectacle « Prévert Ever » avec La Querida Compagnie en partenariat avec Tarn-et-Garonne Art et Culture.

Programme complet et réservation :
lettresdautomne.org

En novembre, le Tarn-et-Garonne vit au rythme de la littérature ! Durant deux semaines, le festival Lettres d'automne propose des rendez-vous uniques : rencontres avec des auteurs et artistes, lectures en scène, spectacles, concerts, expositions, cinéma, librairie du festival... Des événements à retrouver à l'Espace des Augustins à Montauban, mais aussi dans des communes du département : Bressols, Cazes-Mondenard, Lafrançaise, Moissac, Molières, Montricoux.

Pour sa 32^{ème} édition, le festival a choisi de mettre à l'honneur deux voix émergentes de la littérature française, celles de Pierre Ducrozet et d'Alice Zeniter. Auteurs de romans, de récits, de textes de théâtre, de livres pour la jeunesse ou encore de chroniques, ils déploient l'un et l'autre des univers artistiques singuliers, mais sont animés par un désir commun : arpenter les territoires du récit, emprunter les chemins de traverse pour réinventer les pouvoirs de la fiction. Ce thème est le fil rouge de la programmation qui réunira près de 80 auteurs et artistes.

RENTRÉE DES MAIRES

SOUS LE SIGNE
DE LA CONVIVIALITÉ
RETROUVÉE

Renouant avec une tradition lancée par Jean-Michel Baylet, Michel Weill a invité, le 1^{er} septembre, les maires de Tarn-et-Garonne, à partager un temps de convivialité dans le parc du château Montauriol.

Les nombreux élus présents ont pu échanger entre eux et avec les conseillers départementaux : « Je veux juste vous dire que vous êtes, plus que jamais,



au cœur de nos actions et que nous savons que sans les élus locaux que vous êtes, que nous sommes au plus près des souhaits, des attentes voire des souffrances des Tarn-et-Garonnaises et des Tarn-et-Garonnais, rien ne serait possible.

Je veux saluer votre implication qui ne me surprend évidemment pas », leur a indiqué Michel Weill dans sa courte prise de parole.

Une soirée simple et appréciée.



ASSISTANT FAMILIAL

AIDER UN ENFANT À GRANDIR

La protection de l'enfance et de la famille est l'une des missions essentielles du Département. Les enfants qui bénéficient d'une mesure de protection face à un danger sont confiés au Président du Conseil départemental. Dans ce cadre, le Département du Tarn-et-Garonne recrute et forme de nouveaux assistants familiaux.

Qu'est ce qu'un assistant familial ?

L'assistant familial est un maillon essentiel du système de la protection de l'enfance. À ce titre, il accueille à son domicile, moyennant rémunération, des jeunes de 0 à 21 ans en difficulté, qui doivent un temps être séparés de leurs parents, ou des mineurs non accompagnés (MNA) qui arrivent seuls sur le territoire français. Il constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, la famille d'accueil de l'enfant.

Vous êtes à l'écoute, disponible, patient, tolérant et bienveillant ? Alors vous avez toutes les qualités pour devenir assistant familial !

Quel est le rôle de l'assistant familial ?

L'assistant familial est un professionnel au service de l'enfance. Il s'engage, avec sa famille, à procurer à l'enfant un cadre de vie chaleureux et équilibré pour lui permettre de se développer physiquement, psychologiquement et affectivement (loi du 24 juin 2005). Son rôle est d'accompagner l'enfant ou l'adolescent

en lui assurant attention, soins et un cadre éducatif stable, en favorisant son insertion sociale, scolaire et professionnelle. Il contribue à son intégration dans la famille d'accueil en fonction de son âge et de ses besoins, veille à ce qu'il y trouve sa place et respecte son histoire et ses origines, l'aide à grandir et à trouver un équilibre dans un milieu bienveillant. Il l'accompagne dans ses relations avec sa propre famille jusqu'à ce qu'un retour puisse être envisagé, tout en conservant un positionnement neutre.

L'assistant familial fait partie intégrante de l'équipe de professionnels œuvrant à la protection de l'enfant. Il est à ce titre soutenu par ses pairs, les cadres, référents et psychologues du service Placement du Conseil départemental tout au long de sa carrière.

Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et agit dans l'intérêt de l'enfant en participant aux différentes réunions le concernant.

Qualités requises

Disponibilité, bienveillance, esprit d'ouverture et de tolérance, capacité de prise de recul et de collaboration, capacité d'organisation, d'analyse et d'initiative, discrétion et patience. L'assistant familial est soumis au secret professionnel.





L'accueil de l'enfant peut être permanent ou intermittent, en fonction du projet mis en place autour de lui. L'assistant familial peut également recevoir des enfants dans le cadre d'accueil relais, en remplacement de collègues lors de congés par exemple. Certains choisissent de ne pas y avoir recours et prennent les enfants placés en vacances avec eux.

Le salaire

Les assistants familiaux sont salariés du département. Ils bénéficient de contrats à durée indéterminée non titulaires de droit public.

Le salaire mensuel net de l'assistant familial est actuellement de 1 315 € pour un enfant, 2 081 € pour 2 enfants et 2 846 € pour 3 enfants. Le salaire varie en fonction de l'évolution du SMIC, selon que l'accueil est continu ou intermittent et des évolutions réglementaires.

L'assistant familial perçoit également des indemnités d'entretien, ainsi que diverses allocations allouées à l'enfant (habillement, sport, rentrée...). Peuvent s'ajouter des prises en charge financières nécessaires à son bon développement.

L'assistant familial bénéficie de 37 jours de congés.



COMMENT DEVIENT-ON ASSISTANT FAMILIAL ?

Première étape : L'agrément

Après avoir participé à la journée d'information préalable à l'agrément, le candidat sera évalué par plusieurs professionnels du service départemental de protection maternelle et infantile (PMI). Cette évaluation permettra d'apprécier les aptitudes nécessaires à l'accueil d'enfants séparés de leur famille, notamment la capacité à prendre en compte les besoins particuliers des mineurs et jeunes majeurs confiés et de vérifier les conditions matérielles de l'accueil. L'agrément est valable 5 ans renouvelable, pour 3 enfants maximum.

Deuxième étape : Le recrutement

L'assistant familial titulaire de son agrément peut candidater dans différents services d'accueil familial dont celui du Département ou de ses opérateurs associatifs, comme la Sauvegarde de l'Enfance. Lors de l'entretien, il s'agira d'établir un projet d'accueil conforme aux souhaits de l'assistant familial et de sa famille, et de mettre en adéquation son profil avec les besoins du service.

Troisième étape : La formation

L'assistant familial bénéficiera d'une formation obligatoire de 300 h : 60 h avant le premier accueil, dispensées par l'employeur où il découvrira l'organisation et les missions des services de l'ASE, puis 240 h de formation adaptée aux besoins spécifiques des enfants. Les titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé ou de puéricultrice sont dispensés de cette formation. Celle-ci est entièrement prise en charge par l'employeur et fait l'objet du maintien de salaire. À l'issue de cette formation, l'assistant familial peut passer le diplôme d'État.



330

Assistants Familiaux agréés
en Tarn-et-Garonne

17

Agréments délivrés en 2021

64 %

des jeunes pris en charge par l'Aide
Sociale à l'Enfance du Tarn-et-Garonne
sont accueillis chez des assistants
familiaux.

Être assistant familial c'est :

- être un membre à part entière de l'équipe éducative chargée du suivi de la situation de l'enfant accueilli,
- travailler à domicile, ce qui implique l'acceptation et la participation de l'ensemble de la famille qui devient une Famille d'Accueil,
- assurer de nombreux déplacements,
- avoir une disponibilité importante.

Des profils diversifiés d'assistants familiaux sont recherchés pour des accueils diversifiés : d'urgence, intermittent ou séquentiel, relais, d'enfants porteurs de troubles, de mineurs non accompagnés.

**Quelle procédure
devez-vous suivre
pour devenir
assistant familial ?**

Envoyez un courrier motivé ou un mail
à l'attention du Président
du Conseil Départemental

PSH

Service PMI - Service agrément
7, allées Mortarieu
82000 MONTAUBAN

sspa@tarnetgaronne.fr

Vous serez invité à participer à une réunion
d'information préalable à l'agrément.
À l'issue de cette rencontre, vous déciderez
ou non de poursuivre votre démarche.

N'hésitez pas à nous contacter

05 63 21 42 07

pour toute demande d'information





Pascale est assistante familiale (AF) dans le Tarn-et-Garonne à Gramont depuis une quinzaine d'années. Elle accueille actuellement 4 fillettes âgées de 7, 8, 9 et 10 ans, dans sa ferme, entourée d'ânes et de chevaux. Elle nous livre son témoignage.

Mag : Pascale comment vous est venue l'envie de devenir AF ?

Pascale : C'est une envie que nous avons en commun avec mon époux. Nous avons attendu que nos enfants soient assez grands pour recueillir leur accord. Et, même si mon mari a conservé son activité professionnelle, il s'agit d'une décision collégiale qui entraîne des conséquences pour tout le cercle familial.

Mag : Quelles démarches avez-vous effectuées pour accéder à ce métier ?

Pascale : J'ai personnellement écrit un courrier au président du Conseil départemental. Les services de l'ASE (aide sociale à l'enfance) m'ont alors contactée et nous avons rencontré une psychologue qui nous a reçus en entretiens individuels et collectifs (chacun des membres puis toute la famille). Le dossier a été déclenché ainsi.

Mag : Comment se passe le premier accueil ?

Pascale : Dès que nous remplissons les conditions nous obtenons un agrément valable 5 ans pour 1 à 3 enfants, avec possibilité d'une dérogation pour dépassement de capacité selon certaines situations. Comme c'est le cas pour moi qui accueille actuellement une fratrie. Le service placement nous contacte et nous propose alors des enfants. Parallèlement à l'accueil, nous suivons une formation de 300 heures, dispensée par l'institut Saint Simon de Toulouse. Si nous obtenons le diplôme (qui est un diplôme d'État), notre agrément est renouvelé d'office, sinon à l'issue des 5 ans nous devons renouveler notre demande d'agrément.

Mag : Quelles relations entretenez-vous avec les services de l'ASE ?

Pascale : Nous les rencontrons très régulièrement. Je pense qu'il est important de dire que nous sommes accompagnés et soutenus par l'ASE. Le service a conscience que nous avons un métier particulier et quand même assez difficile. Depuis quelques années, il y a un référent qui accompagne les nouveaux AF. Il est là pour aider et faire part de son expérience.

Les familles d'accueil ont maintenant une psychologue avec laquelle il est possible d'évoquer certaines difficultés que l'on rencontre. Nous avons une obligation de discrétion qui nous engage à ne jamais parler de la situation personnelle de l'enfant avec notre entourage, sa présence est donc indispensable.

Mag : Quelles sont pour vous les qualités pour être AF ?

Pascale : elles sont multiples. Outre la patience, l'abnégation, l'empathie, je rajouterais la nécessité d'aimer travailler en équipe. Il faut une certaine aisance relationnelle pour pouvoir s'intégrer à cette équipe. Il nous faut aussi avoir un sens de l'écoute pour pouvoir analyser les besoins de l'enfant. Et l'envie de progresser : on nous propose régulièrement des formations complémentaires. Celles-ci sont sur la base du volontariat. Ces formations, dispensées par des intervenants extérieurs, contribuent à nous soutenir dans notre pratique quotidienne.

Mag : Que se passe-t-il en période de congés ou de jours de repos ?

Pascale : Nous sommes libres de les emmener avec nous en vacances mais pour les familles qui le souhaitent les enfants peuvent être placés dans des familles-relais : 1 ou 2 week-end par mois, la moitié des vacances scolaires ou même en cas de congés maladie.

TGMag : Quels sont les liens que vous entretenez avec l'enfant ?

Pascale : Pour moi, il s'agit de partager le quotidien d'une famille ordinaire et de leur proposer des choses qu'ils n'ont jamais faites avant, comme une simple promenade. J'ai la passion des chevaux, ils sont un support dans la communication avec l'enfant et je pense que quelle que soit la passion, la partager permet de sensibiliser l'enfant au monde qui l'entoure.

Mag : Qu'est-ce qui donne le plus de sens à votre métier ?

Pascale : Il est source de satisfactions immenses ! Lorsque nous voyons un enfant reprendre un parcours de vie, quand on les voit exercer un métier, on se dit qu'on a réussi le challenge de leur apporter un cadre de vie, une sécurité matérielle et affective. C'est très enrichissant. On devient la figure parentale qui les aide à se construire même si on reste dans le respect de leur famille d'origine. J'ai le sentiment d'avoir apporté une pierre à leur édifice.



VOIRIE DÉPARTEMENTALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST EN ROUTE

Les enjeux de la transition énergétique sont transversaux et le Département mène des actions concrètes sur le terrain. Dans le cadre de son programme d'investissement sur la voirie (plan pluriannuel d'investissement - PPI - de 120 millions d'euros sur 7 ans) et en accord avec sa politique de préservation de la biodiversité, le Conseil départemental met en œuvre le plan « Route de demain ».

Les infrastructures routières ont un rôle à jouer dans la transition énergétique : la « route durable » est au cœur de nouveaux programmes et d'appels à projets. Les routes constituent un réseau consommateur de ressources et d'énergie pour leur aménagement, entretien et exploitation.

Le Département teste déjà, in situ, sur les routes départementales 70 à Génébrières et 29 à Labarthe, des chantiers innovants en la matière.

À Génébrières, route à faible trafic, c'est une technique de retraitement de chaussée à émulsion de bitume qui est à l'essai, permettant de **réduire l'empreinte carbone des chantiers**.

Pour le renforcement de chaussée à Labarthe c'est une technique à froid qui permet :

- une **réduction des gaz à effet de serre** (pas de poids-lourds pour l'acheminement des matériaux),

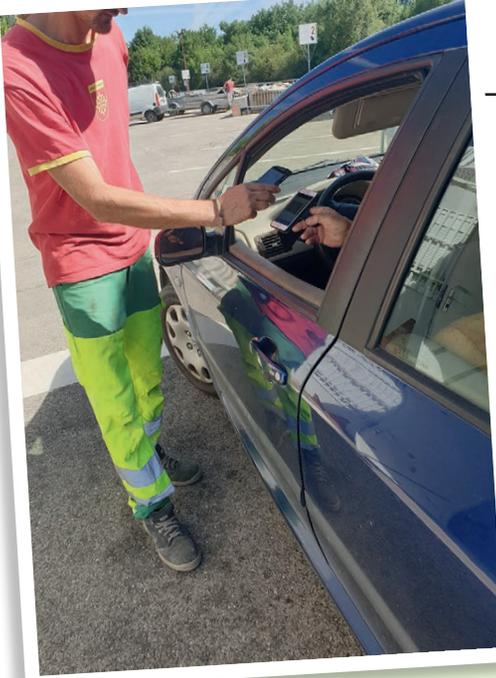
- la **préservation de ressources renouvelables** (granulats constitués à 100 % de matériaux recyclés),
- un **bilan carbone négatif** (recyclage à 100 % des matériaux et apport de liant d'origine végétale).

Face aux changements climatiques, le Département s'engage pour une coordination de ses services et veille à préserver les ressources naturelles. Plus que jamais, **la prise en compte de critères environnementaux est primordiale dans la politique départementale.**



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



Depuis le 1^{er} juillet 2022, des solutions numériques sont mises en place pour contrôler l'accès en déchèteries. Environ 50 000 habitants tarn-et-garonnais devront se présenter (obligatoirement) avec un QR code à l'agent-valoriste pour avoir accès à la déchèterie, et cet accès sera limité à 20 passages par an (sachant qu'un usager moyen effectue 6 passages annuels).

Michel Weill, président du Conseil départemental et président du Comité syndical du Syndicat départemental des déchets de Tarn-et-Garonne (SDD 82) répond ainsi aux exigences de traçabilité des déchets, d'adaptation aux nouvelles mesures législatives ainsi qu'à une plus grande équité en matière de coût de traitement des déchets pour les usagers (certains sur-utilisent ce service, laissant à d'autres, supporter le coût de cet usage).

Quels cantons ?

Quercy Caussadais, Quercy Vert-Aveyron et Quercy-Rouergue Gorges de l'Aveyron.

Quelles déchèteries ?

Caussade, Septfonds, Montpezat-de-Quercy, Molières, Nègrepelisse, Monclar-de-Quercy, Varen et Parisot.

Comment obtenir le QR code ?

- en ligne en remplissant un formulaire sur le site du SDD 82 : www.sdd82.fr
- par téléphone **05 63 91 77 40** en demandant un formulaire à renvoyer, accompagné d'un justificatif de domicile.

Quels déchets deviennent payants au-delà de 20 passages :

Les gravats, les déchets verts, le plâtre, le bois traité, les pneus sales, les extincteurs de plus de 3 kilos, les plastiques durs, les déchets chimiques dangereux ou venant de l'étranger ainsi que les encombrants de déchèteries.

La gestion des déchets s'oriente désormais non plus vers le traitement mais vers la valorisation (recyclage ou transformation énergétique).





HENRI DAILLIÈRE, UN CHAMPION AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Henri, c'est d'abord un sourire. Le sourire d'un homme sur lequel on peut compter pour un conseil avisé, que ce soit à la déchetterie ou sur un tatami. Henri, c'est un parcours, une vie faite de rebondissements, avec toujours cette faculté de se dépasser et de se renouveler.

Né dans le Val-d'Oise en 1960, Henri va se construire à travers le judo. Un sport qu'il commence très jeune et qui lui permet de faire face à un environnement qui n'est pas toujours facile. Il va connaître de nombreux métiers, étant tour à tour vendeur sur les marchés, videur en boîte de nuit, pompiste, agent de sécurité et commercial. Puis, avec sa femme Alexandrine, poussés par le désir d'offrir un nouvel environnement à leurs enfants, Julie et Thierry, ils décident de rejoindre les collines verdoyantes de Molières, dans les années 90.

Henri et le judo c'est dès lors une histoire de famille. Sa femme et son fils reprennent le flambeau de la compétition et deviennent tous deux des judokas confirmés.

Pour pratiquer sereinement leur passion, il faut des structures adéquates. Henri va fonder le club « Quercy arts martiaux » .

Or, le club de judo de Molières est à l'époque à l'étroit dans la salle qui l'abrite, du coup, Henri fait des pieds et des mains pour obtenir quelque chose de mieux. Pour mener à bien son projet, il doit prouver que son club est stable et reconnu dans le milieu du judo. Il retourne dès lors à la compétition, malgré une grave blessure au coude, qu'il surmontera avec la rigueur qu'on lui connaît, son régime strict et ses quatre entraînements par semaine avec les maîtres locaux de la discipline.

Henri obtient alors de nombreux titres en catégorie vétéran. Il est médaillé d'argent aux championnats du



monde à Miami et à Amsterdam, médaille de bronze aux championnats d'Europe à Prague avant de devenir vice-champion d'Europe (- 73 Kg) en Crète en juin dernier. Enfin, Il devient vice-champion du monde à Cracovie en septembre. Tous ces trophées sont des arguments qui vont appuyer ses démarches pour enfin disposer de ce merveilleux dojo qui fait à présent sa fierté.

Aujourd'hui, le club « Quercy arts martiaux » compte trois antennes : Molières, Cazes-Mondenard et Montdoumerc. Toujours très impliqué dans celui-ci, Henri y enseigne la pratique et les valeurs du judo aux jeunes licenciés. Toutes ses victoires, ses accomplissements, n'ont pas changé Henri, qui reste un homme simple, humble et disponible. Membre de l'équipe du Syndicat départemental des déchets 82 au poste de valoriste depuis le 1^{er} janvier 2022 sur les déchetteries de Molières, Montpezat-de-Quercy et Caussade, apprécié de ses collègues comme des usagers, il développe dans son métier les qualités que l'on lui connaît dans son sport favori : sa capacité à développer les relations humaines et le fait d'être toujours attaché au respect d'autrui. Il travaille avec méthode et, porté par une volonté d'apprendre, se forme aux dernières évolutions de son métier, prouvant à tous que le mental est un véritable moteur dans le sport comme au travail.





OBJECTIF PARIS 2024

RAKHIM MAGAMADOV SACRÉ CHAMPION DU MONDE

© United World Wrestling

Licencié au Club des Lutteurs Montalbanais, Rakhim compte plusieurs sélections en équipe de France et est actuellement au pôle France Lutte à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance)

Quel été pour le tarn-et-garonnais Rakhim Magamadov ! Le lutteur est devenu champion du monde junior à Sofia en août, après avoir obtenu le titre de champion d'Europe des U20 en juillet à Rome. À 18 ans, notre champion réussit une nouvelle fois à marquer les esprits, continuant son parcours d'excellence dans la catégorie des moins de 86 kg, et trace ainsi sa route jusqu'au plus haut niveau, avec en ligne de mire les Jeux olympiques de 2024 à Paris.

Une finale des championnats du monde disputée

Reconnaisable à son style de combat très mobile, Rakhim mise sur la percussion et l'attaque en permanence, et ainsi arrive à être difficile à bouger, quel que soit le lutteur en face. Désireux de prendre sa revanche sur sa défaite en finale l'année dernière, il a affiché un niveau impressionnant tout au long de la compétition ou aucun adversaire ne l'a vraiment inquiété avant la finale face à l'américain Bennett Kevin Berge.

Là, avant le combat, et face à l'enjeu, notre champion a été confronté à une montée de stress qui aurait pu le déstabiliser. Heureusement, son coach a réussi à trouver les mots qu'il fallait et lui a délivré les bonnes consignes qui lui ont permis d'installer sa lutte et son type de jeu. Malgré un début de combat à son désavantage, Rakhim est revenu au score et n'a pas laissé l'occasion à l'américain de revenir dans la partie. Le lutteur du CLM est allé chercher la victoire sur le score final de 10-5.

Les jeux de Paris en ligne de mire

Depuis, Rakhim a participé aux mondiaux en Serbie où il a pu constater l'écart de niveau entre les jeunes et les seniors, une belle entrée en matière avant les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Retrouvez notre reportage sur le Club des Lutteurs Montalbanais en scannant ce QR code :





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le jury du concours départemental des villes et villages fleuris, s'est réuni fin juillet, à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Christiane LE CORRE, Vice-Présidente du Conseil départemental, afin d'établir le palmarès 2022.

COMMUNES INFÉRIEURES OU ÉGALES À 300 HABITANTS

1^{ère} - ex-aequo - Lapenche
1^{ère} - ex-aequo - Maubec
3^{ème} - Saint-Vincent-Lespinasse
4^{ème} - Loze

Félicitations du jury

Montbarla

Mentions spéciales

Prix de la créativité : Brassac

Prix de la participation active citoyenne : Cazals

Prix de la valorisation et de l'investissement :

Chantal Mellac - Gramont

Prix jardinier : Stéphane Thibault - Loze

Prix de la créativité et de l'aménagement :

Saint-Vincent-Lespinasse

Prix de l'initiative solidaire (pour le marché) : Angeville

Prix du cimetière enherbé : Labastide-de-Penne

Compliments du jury

Asques, Auterive, Beaupuy, Belbèze-en-Lomagne, Comberouger, Coutures, Cumont, Escazeaux, Esparsac, Faudoas, Fauroux, Gariès, Gensac, Gimat, Goas, Lacour-de-Visa, Lafitte, Le Causé, Le Pin, Mansonville, Marignac, Montain, Perville, Puygaillard-de-Lomagne, Saint-Cirice, Saint-Projet, Sauveterre, Sistels, Tréjouis, Valeilles, Vigueron.

COMMUNES COMPRISES ENTRE 301 ET 1 000 HABITANTS

1^{ère} - ex-aequo - Bruniquel
1^{ère} - ex-aequo - Auvillar
3^{ème} - Castelferrus
4^{ème} - Albefeuille-Lagarde

Félicitations du jury

Génébrières, Montesquieu, Durfort-Lacapelette.

Mentions spéciales

Prix de l'excellence : Marie-Françoise Gignoux - Gasques

Prix de l'engagement : Christian Alric - Labarthe

Prix de la sensibilisation à la jeunesse : Monbéqui

Prix de la gestion du cimetière : Pommevic

Compliments du jury

Barry d'Islemade, Bourg-de-Visa, Bourret, Caumont, Cordes-Tolosannes, Espalais, Garganvillar, La Salvétat-Belmontet, Lizac, Parisot, Piquecos, Puycornet, Puylaroque, Reyniès, Saint-Aignan, Saint-Cirq, Saint-Loup, Saint-Nazaire-de-Valentane, Saint-Paul d'Espis, Touffailles, Vaïssac, Vazerac, Verfeil-sur-Seye, Verlhac-Tescou.



COMMUNES COMPRISES ENTRE 1 001 À 3 000 HABITANTS

1^{ère} - ex-aequo - Bioule
1^{ère} - ex-aequo - Saint-Nauphary

Félicitations du jury

Corbarieu, Lavit-de-Lomagne, Montaigu-de-Quercy

Mentions spéciales

Prix de la valorisation du patrimoine : Lauzerte

Prix de la gestion du cimetière : Montaigu-de-Quercy

Compliments du jury

Castelmayran, Cazes-Mondenard, Dieupentale, Dunes, Finhan, Mas-Grenier, Monclar-de-Quercy, Montbartier, Monteils, Pompignan, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Saint-Sardos, Villebrumier.

COMMUNES COMPRISES ENTRE 3 001 À 15 000 HABITANTS

1^{ère} - Montech

Félicitations du jury

Caussade, Valence d'Agen

Mentions spéciales

Prix de la créativité artistique décerné aux agents des espaces verts : Valence d'Agen

Prix de la gestion différenciée : Donzac

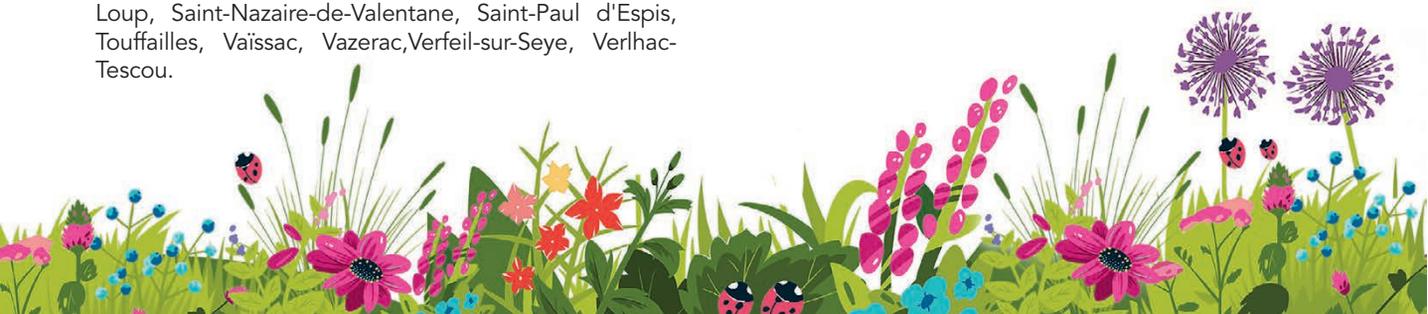
Compliments du jury

Labastide-Saint-Pierre

Il convient de souligner qu'en Tarn-et-Garonne, 28 communes sont labellisées par les jurys régional et national.

Bardigues* - Belvèze** - Cayriech**** - Lachapelle**
Lamothe-Cumont* - Montgaillard* - Montjoi**
Saint-Amans-de-Pellagal* - Saint-Clair* - Gasques***
Laguépie** - Montalzat* - Pommevic* - Roquecor*
Villemade** - Donzac*** - Lafrançaise* - Montpezat-de-Quercy* - Réalville** - Saint-Antonin-Noble-Val** - Beaumont-de-Lomagne* - Bressols*
Castelsarrasin*** - Moissac*** - Montbeton**
Négrepelisse** - Verdun-sur-Garonne** - Montauban**

Félicitations !



LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du Département : 05 63 91 82 00

État des routes départementales

0 800 390 677

Service & appel gratuits

Enfance Maltraitée

0 800 00 82 82

Service & appel gratuits

Personnes âgées / Personnes Handicapées

0 800 10 31 10

Service & appel gratuits

Solidarité Ukraine

0 800 718 709

Service & appel gratuits

Maisons départementales des solidarités

MDS de Beaumont-de-Lomagne / Valence d'Agen : 05 63 39 66 22

MDS de Castelsarrasin / Moissac : 05 63 32 51 45

MDS de Caussade / Nègrepelisse : 05 63 30 91 54

MDS de Montauban : 05 63 66 85 75

MDS de Montech / Verdun-sur-Garonne : 05 63 27 09 51



ASSOCIATION

L'EXPERTISE AU SERVICE DU SPORT

Située à Montauban, Profession Sport Animation Emploi 82 est une association implantée sur notre territoire depuis 30 ans. Elle développe des compétences techniques et juridiques dans la gestion de l'emploi et son développement.

Son Groupement d'employeurs départemental, son label CRIB (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) et sa reconnaissance Tiers de confiance auprès de l'URSSAF sont autant d'outils, qui lui confèrent toute légitimité pour intervenir à divers niveaux : partage de l'emploi, mise en relation des salariés avec des structures en recherche de personnel, gestion de l'emploi (contrat de travail, bulletin de paie, déclarations mensuelles auprès des organismes sociaux, gestion des absences, les documents de fin de contrat, toutes questions que peuvent se poser les bénévoles dans la gestion de l'association).

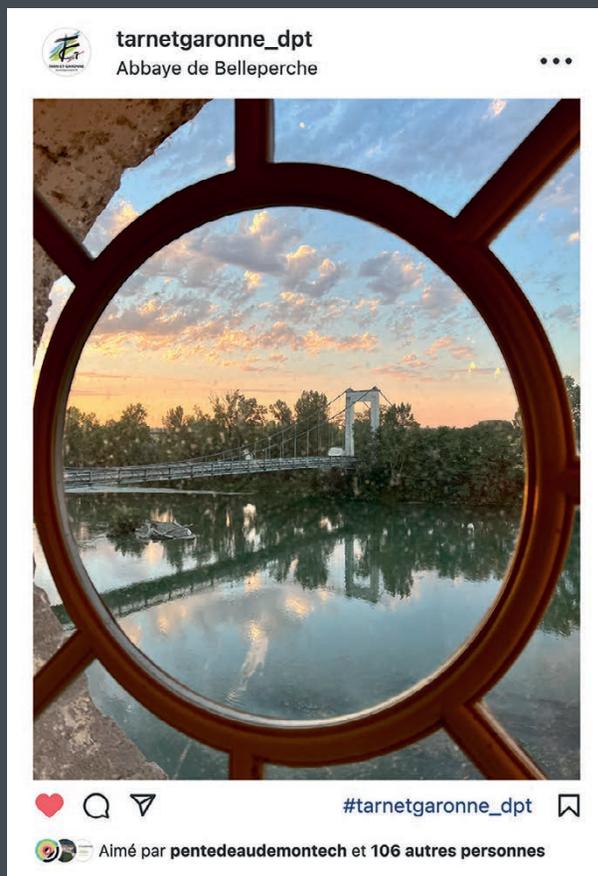
Profession Sport 82

Maison des associations

10, rue Jean Carmet - 82000 Montauban

Tel : 05.63.20.50.82 - 06.86.31.28.74

prof.sport82@wanadoo.fr



Rejoignez-nous sur Instagram
pour partager vos photos sur

#tarnetgaronne_dpt

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 72 du règlement intérieur).

Groupe Radical et Apparentés

Le groupe Radical et apparentés, pleinement engagé dans la majorité conduite par Michel Weill, occupe toute sa place dans le renouveau du Département.

Notre fil rouge est le plan de relance sur lequel notre projet continue de prospérer pour le bien des Tarn-et-Garonnaises et des Tarn-et-Garonnais. Ainsi, nous nous félicitons de la politique ambitieuse menée en faveur de notre jeunesse. Les premiers effets du PPI pour les collèves sont prégnants comme l'a démontré la récente rentrée scolaire. De gros investissements sont engagés et 40 millions d'euros sont fléchés pour nos collèves jusqu'à la fin du mandat en 2028.

C'est un effort historique que nous devons à nos jeunes mais aussi à nos équipes administratives et pédagogiques qui travaillent à la réussite des 13 850 collèves.

Nous entendons aussi saluer l'implication des agents de notre collectivité qui font honneur au service public.

La solidarité constitue un axe essentiel dans le cadre de nos compétences obligatoires. Dans ce domaine aussi, nous garantissons, dans un contexte compliqué, l'aide aux plus défavorisés en étudiant, inlassablement, les conditions d'une insertion durable dans notre société.

Les menaces sont pourtant nombreuses. Le contexte s'avère lourd et pesant entre la guerre en Ukraine, l'inflation galopante, la crise énergétique et climatique.

Nous sommes inquiets mais mobilisés pour poursuivre nos politiques de progrès malgré ces difficultés. Le dossier de l'irrigation constitue ainsi une priorité qu'il convient d'aborder avec sérieux mais aussi audace.

Le groupe Radical et Apparentés y prendra toute sa part.

Jean-Michel Baylet, Alain Belloc, Jérôme Beq, Patricia Ducassé, Emmanuel Cros, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Anne Ius, Christiane Le Corre, Marie-Claude Nègre, Michel Weill

Groupe Tarn-et-Garonne en Commun

C'est la rentrée....

Notre majorité fait de l'éducation et de la jeunesse un pilier de son mandat. Nous avons un œil particulièrement attentif à nos collèves. Nos 18 collèves doivent pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions (ce n'était pas toujours le cas) ; pour cela une enveloppe annuelle de 4 millions d'euros est consacrée aux travaux. Beaucoup a été fait cet été (plus de 51 opérations) mais il reste encore beaucoup à faire... Sur la durée du mandat ce seront donc 25 millions d'euros, sans compter les budgets nécessaires pour les extensions (c'est parti pour les collèves de Montech et Labastide-Saint-Pierre) et les équipements sportifs (les installations pour le collège de Verdun sont validées) qui sont mobilisés...

Suite à notre proposition, une nouvelle politique pour l'apprentissage aux gestes de 1^{er} secours a été votée et le Conseil Départemental participe donc financièrement à cet acte civique et solidaire. Le programme du « Bien Manger » à la cantine se poursuit, plus de 85 % des collèves sont demi-pensionnaires, nous leur devons des repas de qualité. Merci à nos cuisiniers à la pointe de ce défi.

Afin que les collèves puissent faire face à l'augmentation des tarifs des fluides (gaz, bois, électricité...) mais aussi à celui des denrées alimentaires, un fonds spécial est alloué (plus de 300 000 euros). Et pour que les familles ne soient pas impactées par ces hausses, les tarifs de restauration sont gelés pour cette année scolaire, aucune augmentation du « ticket cantine » mais toujours la même quantité et qualité de service.

Nous veillons plus que jamais, comme nous nous y étions engagés, à soutenir nos élèves et leur famille.

Catherine Bourdoncle, Valérie Rabault, Dominique Sardeing, Nadine Sinopoli, Cédric Vaissières

**Groupe
Tarn-et-Garonne d'Abord**

La rentrée des classes vient de se passer. Rappelons les montants des budgets primitif et modificatif prenant en compte les restes à réaliser de 2021 qui ont été votés : 40 millions de résultat reporté et 20 millions de recettes supplémentaires pour les impôts et taxes, qui doivent permettre des investissements supplémentaires, avec, en particulier la restauration des collèges. Nous nous en réjouissons, même si la construction d'un nouvel établissement n'est toujours pas à l'ordre du jour. Par contre, sur ce budget, les charges générales augmentent de + 26 % et les charges de personnel de + 5 % par rapport 2021. Cette situation d'augmentation brutale des dépenses de fonctionnement n'est pas supportable à court ou moyen terme, d'autant plus que, en même temps, les recettes vont stagner ou même, ce qui est plus probable, diminuer. Ceci assombrira rapidement l'avenir des investissements quand la « cagnotte » et l'argent magique du plan de relance européen seront anéantis. C'est la réalité budgétaire actuelle, euphorique dans les médias, mais beaucoup plus inquiétante pour la suite, avec une majorité qui semble peiner à ajuster budgétairement ses objectifs.

Très bonne rentrée à toutes et tous !

**Christian Astruc, Jean-Claude Bertelli,
Jean-Philippe Bésiers, Élisabeth Castagné,
Véronique Colombié, Marie-José Maurière**

**Groupe
Engagés pour le Tarn-et-Garonne**

Le Groupe Engagés pour le Tarn-et-Garonne n'a pas transmis d'article pour ce numéro.

**Mathieu Albugues, Sophie Delbreil,
Clarisse Heulland, Bernard Pécou**

DEVENEZ ASSISTANT[E] FAMILIAL[E]



Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

RECRUTE ET FORME

Contactez-nous au

05 63 21 42 07

devenir.assistant.familial@tarnetgaronne.fr

